

Vesoul, le 20 mars 2018

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services  
de l'éducation nationale de la Haute-Saône,

à

Monsieur le président de la communauté de communes  
Rahin et Chérimont

Division des moyens  
Affaire suivie par  
T. Jacquot  
Téléphone  
03 84 78 63 18  
Mél.  
ce.prev.dsden70  
@ac-besancon.fr

Objet : arrêt du PLU de Champagny

Référence : votre demande du 14 février 2018

Par courrier cité en référence, vous m'informez de l'arrêt du projet local d'urbanisme de la commune de Champagny (délibération du conseil communautaire du 25 janvier 2018).

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai pas d'observation à formuler.



Liliane Ménissier

Copie :

DDT Service Urbanisme, Habitat et Constructions  
Cellule planification et application du droit des sols  
A l'attention de madame Maria Gigandet